

A-t-on fait suffisamment de recherches sur les interventions chirurgicales? Arrive-t-il que l'on décèle une maladie, comme des calculs de la vésicule biliaire, par exemple, chez un patient qui se plaint de troubles gastriques, et que l'on constate après lui avoir ôté la vésicule biliaire et ses calculs que le patient continue à souffrir de troubles gastriques à cause d'une hernie du hiatus ou de toute autre anomalie? Les patients les plus âgés souffrent souvent de deux ou trois maladies, dont une seule ou les trois peuvent être à l'origine de leur mal, et qui exigent toutes des soins prolongés une fois le traitement actif terminé.

Lorsque le patient est prêt à être déplacé, dans quelle mesure sommes-nous capables de le transporter rapidement dans un service de soins prolongés, qui coûte environ quatre fois moins qu'un lit de traitement actif? Si le patient reste chez lui, lui fournit-on des soins à domicile satisfaisants au moins sept jours par semaine? Une infirmière devrait pouvoir s'occuper de cinq patients par jour. Si l'on veut que ce programme serve à quelque chose, il doit fonctionner pendant sept jours par semaine car la maladie ne marche pas selon une semaine de cinq jours. Le prix des soins médicaux a augmenté d'une manière folle. On a obligé l'Ontario à adopter un programme d'assurance-maladie et maintenant, le gouvernement fédéral ne veut plus payer sa part. Les députés se rappelleront ce qui s'est passé en Ontario. La province avait un bon programme de soins médicaux qui touchait 25 p. 100 des Ontariens qui avaient du mal à joindre les deux bouts. D'autre part, 65 p. 100 étaient couverts par leur régime personnel, grâce à leur assurance personnelle, contractée en groupe ou à titre particulier.

Je me demande ce que l'on fait dans le domaine de l'alcoolisme, de l'abus de tabac et de la prévention des accidents que l'on peut empêcher, en particulier les accidents de la route qui se produisent sur certaines routes suicidaires. La loi sur les ceintures de sécurité et les limitations de vitesse ne sont que des expédients. Certaines routes à quatre voies constituent un danger permanent pour les automobilistes car elles ne sont divisées par aucune rampe ni aucune séparation—elles ont simplement des lignes peintes qui sont tout à fait inutiles, surtout en hiver, où elles sont souvent invisibles. C'est le cas des grandes routes qui traversent notre pays.

Nous devons ensuite demander des comptes au sujet des dépenses irréfléchies effectuées au chapitre du bilinguisme, question pour laquelle les politiciens ont soumis des propositions impensables. L'ex-ministre des Finances, John Turner, s'adressant au Canadian Club à Toronto, a remis les choses à leur place en disant que la loi sur les langues officielles donnait à chaque Canadien le droit de communiquer avec le gouvernement fédéral et ses organismes en français ou en anglais. Cela concerne en particulier, bien sûr, la région de la capitale nationale et les autres régions où il y a une minorité française ou anglaise. La loi n'impose d'aucune façon le bilinguisme au pays tout entier pas plus qu'elle n'oblige tous les Canadiens à parler l'autre langue officielle. Mais elle permet, par contre, à un particulier de s'adresser au gouvernement dans la langue de son choix, et lui évite de devoir apprendre l'autre langue officielle ce qui permet à plus de gens de rester unilingues.

Qu'a fait le gouvernement? Il a décidé de modifier la Fonction publique fédérale et de la rendre bilingue du jour au lendemain. Beaucoup moins de postes requièrent effectivement

Compression des dépenses de l'État

un titulaire bilingue que les politiciens ne le prétendent. En d'autres termes, on a créé des postes qui étaient inutiles pour ce qui est des contacts avec le public. Les vieux fonctionnaires qui n'avaient plus que cinq ou six ans à attendre avant la retraite ont été envoyés au Québec pour suivre un cours d'immersion d'un an dans la deuxième langue, tout simplement pour constater, à leur retour, qu'ils utilisent très rarement la deuxième langue pour leur travail. Cela a coûté annuellement 80,000 dollars par personne. Quel gaspillage monumental, quand on sait les efforts que les particuliers doivent fournir pour s'acheter une maison, élever une famille ou mettre un peu d'argent de côté. Autrement dit, tel un marin ivre, le gouvernement a tout simplement jeté l'argent par les fenêtres. Il n'a pas expliqué cette mesure législative. Il s'est contenté de voter la loi sur les langues officielles. N'importe quel homme politique devrait certes savoir qu'on ne saurait légiférer en matière de langues pas plus qu'en matière de moralité. Une simple mesure législative ne suffit pas. Il faut convaincre les gens par une foule de preuves que c'est pour le bien du pays et qu'à la longue, cela leur profitera ainsi qu'à leur famille.

● (1640)

Le gouvernement devrait s'apercevoir que ceux qui se désintéressent du bilinguisme ne sont pas des fanatiques. Sans doute les Canadiens anglophones et francophones sont-ils aussi fiers les uns que les autres de leur pays et de leur titre de Canadien. Ils sont furieux que le gouvernement ait dépensé des millions de dollars, sans rien accomplir d'autre que d'indisposer tout le monde d'un bout à l'autre du pays et d'alourdir leur fardeau fiscal.

La même remarque s'applique à l'industrie. Les impôts dont le gouvernement a frappé certains articles sont si déraisonnables et si futiles que le produit fabriqué, à cause de son prix, n'est plus concurrentiel sur les marchés mondiaux. En outre le travailleur doit encore payer plus cher les produits qu'il achète et payer plus d'impôts que de raison, de sorte qu'il constate qu'il a besoin de plus d'argent, ce qui entraîne une nouvelle hausse du prix des produits fabriqués. Je visitais l'autre jour une usine locale qui assume toutes les étapes de sa production. J'ai examiné ses livres et j'ai découvert pourquoi elle a du mal à vendre ses produits. Ses concurrents achètent des pièces en provenance de Hongkong, du Japon, de Formose et d'ailleurs, et les assemblent dans des usines au Canada, privant ainsi un grand nombre de Canadiens de travail et accentuant encore le chômage.

Aujourd'hui, au Canada les gouvernements, à tous les paliers, s'octroient environ 50 p. 100 du produit national brut. En sommes-nous presque arrivés à exercer un contrôle étatique? Le gouvernement aurait-il l'obligance de nous laisser tranquilles, de prendre une tranche moins importante du produit national brut et de permettre aux gens de se servir de leur esprit d'entreprise et de leurs aptitudes pour réaliser des progrès satisfaisants? Voulons-nous vraiment d'une société dans laquelle les priorités, les programmes et les méthodes d'exploitation de toutes nos institutions et de tous nos organismes dépendent du processus politique? Les sociétés libres doivent certes contrôler et décentraliser le pouvoir. Les risques de catastrophe sont toujours le résultat d'un pouvoir trop vaste. Il finit par se concentrer dans un seul secteur de la société—le gouvernement.